ALENÇON MAGAZINE

Ville d'Alençon
JANV - FÉV - MARS 2026
N° 157
www.alencon.fr

DOSSIER

Le programme Action Cœur de Ville

COLLECTIVITÉ
PERSEIGNE TU CHANTES
PAGE 15

CITOYENNETÉ
CONSEIL DES JEUNES
PAGE 20

CULTURE
50 ANS DE CRÉATION
PAGE 24







Le Maire,
les élus
et les agents
de la Ville vous
souhaitent une

Bonne année 2026

et vous
convient aux

Cérémonie de vœux

Dimanche 11 janvier
16h Halle aux toiles

Rencontres citoyennes et conviviales

Lundi 12 janvier
18h École du Point du Jour de Courteille
Salle polyvalente

Mardi 13 janvier
18h Centre social Croix Mercier
Salle polyvalente

Mercredi 14 janvier
18h École de Montsort
Salle polyvalente

Jeudi 15 janvier
18h Centre social Édith Bonnem
Salle polyvalente

Vendredi 16 janvier
18h Centre socioculturel Paul Gauguin
MIC de Perseigne
Salle de motricité

Ville d'Alençon

ALENCON.FR



À l'aube de cette nouvelle année, les élus municipaux adressent à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux de santé, de sérénité et d'épanouissement.

Alençon vit au rythme de ses habitants, de leurs initiatives, de leurs rencontres, et des moments qui ponctuent le quotidien. En ce début d'année, nous souhaitons mettre en lumière cette richesse collective : les associations qui rassemblent, les événements qui animent nos quartiers, les bénévoles qui donnent de leur temps, et toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire de notre ville un lieu accueillant et vivant.

2026 s'annonce déjà comme un tissage de moments simples et précieux. Autant d'instants en famille ou entre amis qui continueront de façonner la vie alençonnaise et de nourrir l'esprit chaleureux de notre ville en cette période de fêtes.

Nous vous invitons à participer à ces moments, à pousser la porte d'une association, à soutenir les initiatives locales, ou tout simplement à prendre le temps d'apprécier notre cadre de vie.
Que cette nouvelle année vous apporte douceur, énergie et de belles surprises, et qu'elle permette à chacune et chacun de trouver sa place dans la vie alençonnaise.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Joaquim PUEYO
Maire d'Alençon
Président de la Communauté Urbaine d'Alençon
Conseiller départemental de l'Orne
Ancien Député de l'Orne

SOMMAIRE

8 ACTUALITÉS
10 DOSSIER
Le programme Action Cœur de Ville
14 COLLECTIVITÉ
18 SOLIDARITÉ
20 CITOYENNETÉ
21 PORTRAIT D'AGENT
22 DÉVELOPPEMENT DURABLE
23 SPORT
24 CULTURE
28 AGENDA

23 mars – Alençon – La Croix Médavy



29 mars – Alençon fait son Carnaval



Du 12 au 15 juin – Salon d'art contemporain Art sur le fil





14 juin – Inauguration de l'espace CM 35



21 juin – Fête de la musique





28 juin – Fête du sport au parc des Promenades

15 mai – Col'Orne



7 et 8 juin – Rendez-vous aux jardins





14 juin – Marche des Fiertés

15 juin – Fête d'Ici et d'Ailleurs





Du 9 juillet au 21 septembre
Galerie d'art éphémère Estiv'art rue aux Sieurs

Du 9 au 14 juillet – Festival Les Folklores du monde





12 juillet – 361°, le festival de la glisse

13 juillet – Défilé patriotique à l'occasion de la Fête nationale





Du 22 au 26 juillet – Spectacle Lèche-vitrines par la compagnie Bleu 202

Du 24 juillet au 16 août – Alençon Plage



19 septembre – 15e édition des Galopades du patrimoine



22 novembre – WIBA, le championnat international de breaking





13 juillet – Feu d'artifice



Du 15 au 21 juillet – Festival Les Échappées belles®

12 août – Commémorations du 81e anniversaire de la libération d'Alençon



Du 30 août au 7 septembre – Exposition des Ateliers du Centre d'Art



23 novembre – Repas des aînés à Anova





À partir du 5 décembre – Alençon fête Noël

Vœux du Maire et des élus

Le Maire et les élus de la Ville d'Alençon convient les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment de convivialité se tiendra à la Halle aux toiles le dimanche 11 janvier à 16 h.

Des rencontres conviviales et citoyennes pour célébrer l'entrée dans l'année et échanger autour d'une galette auront lieu également les :

Lundi 12 janvier
18 h, école du Point du Jour de Courteille
Salle polyvalente

Mardi 13 janvier
18 h, centre social Croix Mercier
Salle polyvalente

Mercredi 14 janvier
18 h, école de Montsort
Salle polyvalente

Jeudi 15 janvier
18 h, centre social Édith Bonnem
Salle polyvalente

Vendredi 16 janvier
18 h, centre socioculturel Paul Gauguin
MIC de Perseigne
Salle de motricité

La Foire de la Chandeleur : **sensations fortes garanties**

La traditionnelle Foire de la Chandeleur sera de retour sur l'esplanade du Hertré après les fêtes, dans son format habituel de 3 semaines et 4 week-ends. Après son inauguration le samedi 24 janvier à 14 h 30, elle se prolongera jusqu'au dimanche 15 février.
Cette année encore, 80 métiers de la fête foraine seront représentés, avec deux grandes attractions familiales encore inédites à Alençon (un bateau pirate et un grand huit de 42 m de long et 11 m de hauteur).
Vous retrouverez aussi une trentaine de manèges et attractions (Sweety, Booster, Palais des glaces, Train fantôme, Breakdance, Dragon), et les classiques tirs aux ballons et pêches aux canards...
Sur les 500 m d'allées, une dizaine de boutiques de confiseries combleront votre gourmandise.

Du samedi 24 janvier au dimanche 15 février
Esplanade du Hertré



Ornexpo sur le thème de la moto

C'est le rendez-vous incontournable de la fin de l'hiver depuis 1923. La Foire d'Alençon – Ornexpo, organisée par la Communauté Urbaine d'Alençon, revient au parc des expositions Anova du 26 février au 2 mars. Pour la troisième année consécutive, l'entrée sera gratuite : une belle entrée en matière avant de profiter de bonnes affaires et de retrouver les animations autour de la moto, le thème de cette édition.
Sur près de 10 000 m², de nombreux exposants sont attendus autour de l'univers de la gastronomie, de l'ameublement, de l'habitat, des produits astucieux...
Pour la nocturne du vendredi soir, le groupe de rock Lady Morose mettra l'ambiance à l'espace restauration. Concours de motos d'arcades et nombreux lots à gagner !

Jeudi 26 février, 10 h – 19 h
Vendredi 27 février 10 h – 22 h
Samedi 28 février 10 h – 20 h
Dimanche 1er mars 10 h – 19 h
Lundi 2 mars 10 h – 16 h
Parc des expositions Anova
Invités et programmation sur www.anova-alenconexpo.com



Dimanches 15 et 22 mars : **rendez-vous démocratiques**

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars. Les 21 bureaux de vote de la ville d'Alençon seront ouverts de 8 h à 18 h. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si ce n'est pas le cas, ou si vous avez déménagé depuis le dernier scrutin, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 4 février sur le portail des services en ligne (après avoir créé votre espace personnel). Il est également possible de vous inscrire jusqu'au 6 février en vous déplaçant au service État civil de la mairie.
Renseignements au 02 33 32 40 00.
À noter : l'inscription est automatique pour les jeunes l'année de leur majorité, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen et de ne pas avoir déménagé.



Comment devenir assesseur pendant les élections ?

Les assesseurs sont chargés de veiller, sous la responsabilité du président du bureau de vote, au bon déroulement des opérations électorales pendant la durée du scrutin et jusqu'au dépouillement. Si vous souhaitez contribuer à ce moment démocratique, vous pouvez vous faire connaître auprès du service État civil de la mairie.

Le savoir-faire mis à l'honneur

Les Journées européennes des métiers d'art (JEMA®) se dérouleront cette année, du 7 au 12 avril sous le thème "Cœurs à l'ouvrage", dédié à l'importance du collectif, des synergies culturelles et territoriales et du dynamisme rural. Coordonné par l'Institut pour les Savoir-Faire Français, cet événement unique au monde et gratuit, est la plus grande manifestation internationale dédiée aux métiers d'art et aux métiers du patrimoine vivant. Plusieurs rendez-vous seront proposés à Alençon, dont des démonstrations dentellières et des visites guidées au musée des Beaux-arts et de la Dentelle avec des dentellières. Des artisans ouvriront également leurs portes durant le week-end.

Programme complet à retrouver courant mars sur www.alencon.fr

Alençon fait son carnaval

Pour sa 3e édition, le carnaval d'Alençon vous invite à rejoindre son cortège le samedi 4 avril prochain. Rendez-vous en tout début d'après-midi au village carnaval établi parc de la Providence pour vous faire maquiller, fabriquer des instruments de musique et vous ambiancer. Sur le thème des personnages imaginaires, la déambulation, emmenée par des danseurs, partira vers 16 h 30 et traversera la ville au son des fanfares, des DJ sets et des groupes carnavaliers.
Rassembleur et grand public, cet événement est également un temps d'expression et de rencontre porté par des propositions artistiques. Des ateliers seront organisés en amont pour les préparatifs avec le service éducatif, les centres socio-culturels, le conservatoire à rayonnement départemental, le réseau des médiathèques de la CUA, l'IUT… Giulia Torelli (illustratrice) et Michel Bidet (plasticien) animeront un projet participatif pour fabriquer des yeux stylisés, qui jalonneront le parcours. Un tutoriel accessible sur le site de la Ville et sa page YouTube vous guidera dans la préparation de ces décors en papier et carton, facilement recyclables.
Le carnaval tout public sera précédé par le carnaval des enfants, les jeudi 2 et vendredi 3 avril.
Pour faire de cette édition un grand moment festif, les services de la collectivité se mobiliseront ainsi que quatorze partenaires (associatifs et entrepreneurs). Vous étiez 5 000 carnavaliers en 2025. Le record sera-t-il battu cette année ?



Retrouvez les coulisses et les préparatifs du carnaval sur www.alencon.fr et



DOSSIER

Le programme Action Cœur de Ville

En 2018, la Ville d'Alençon et ses partenaires se sont engagés avec l'État dans le dispositif Action Cœur de Ville. Dans la continuité du programme de renouvellement urbain 31, le Grand Projet en réflexion dès 2012, ce dispositif ambitieux vise à redonner de l'attractivité et du dynamisme au centre-ville à travers des opérations concrètes de restauration du patrimoine, de réfection du bâti, de réimplantation de commerces, de renaturation des espaces, etc. De très nombreuses opérations ont d'ores et déjà été réalisées dans le cadre du dispositif, dont le parc Simone Veil, l'aménagement du cœur de ville piéton, le pôle d'échange multimodal de la gare SNCF, le pôle de santé Simone Iff, l'aménagement de la Fuie des Vignes, l'aide à l'implantation commerciale, ou encore la création de la boutique éphémère. Le programme, dont le périmètre d'intervention a été étendu depuis son lancement, entame sa dernière ligne droite. Nous vous présentons les principales opérations en cours ou à venir.

UNE SECONDE VIE POUR L'ÎLOT RENAISSANCE



Grâce à l'acquisition de cet ensemble immobilier par la Ville d'Alençon et d'une action concertée avec Orne Habitat, la Foncière de Normandie et soutenue par l'État, **les immeubles de la Renaissance** vont connaître une nouvelle vie à l'angle des rues Saint-Blaise et Cazault.
Au rez-de-chaussée, deux cellules commerciales seront réalisées par la Ville, dont une pour ressusciter la brasserie et son fameux décor protégé au titre des monuments historiques. À l'issue des travaux, la Ville cèdera les cellules à la Foncière de Normandie, laquelle en assurera la location. De son côté, le bailleur social Orne Habitat va prendre en charge la création de 13 logements en prêt locatif social (PLS) dans les étages.
« Cette co-maîtrise d'ouvrage permettra de sauver cet ensemble immobilier emblématique et de lui redonner un rôle de pôle attractif pour le cœur de ville » souligne Corinne Tasd'homme, cheffe du service Projets urbains et Action Cœur de Ville de la Ville d'Alençon.

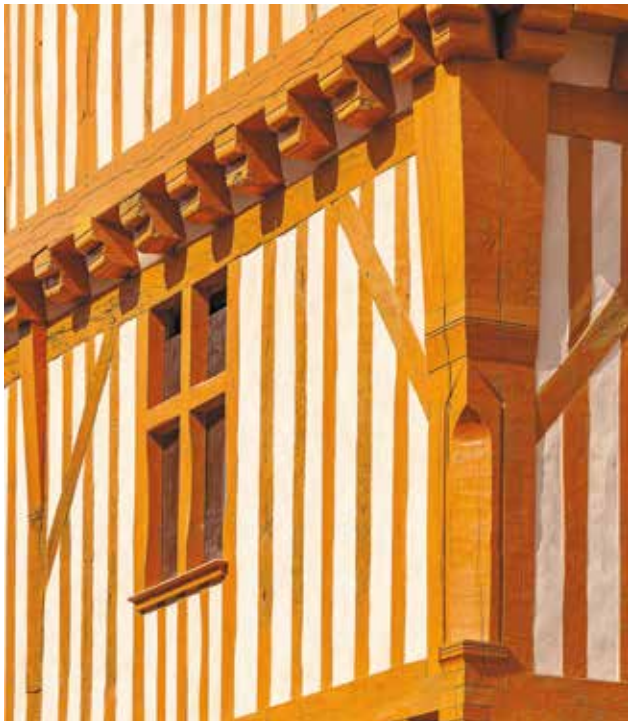
Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à plus de 5,5 M€ pour une surface totale de 1 390 m². Accompagnés par la Préfecture de l'Orne, la Ville a obtenu une subvention de 359 789 € du Fonds de Restructuration des Locaux d'Activités (FRLA) au titre du dispositif Action Cœur de Ville et Orne Habitat une subvention de 800 000 € au titre du Fonds vert.
Le marché de conception-réalisation a été notifié le 21 octobre dernier au groupement composé de Bouygues Bâtiment Grand Ouest (mandataire), du cabinet alençonnais Charles Monhée Architecte et de plusieurs bureaux d'études. La demande de permis de construire a été déposée en décembre. Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2026 pour une livraison prévue à l'automne 2027.

Les porteurs de projet d'un commerce peuvent d'ores et déjà s'adresser au service Projets urbains et Action Cœur de Ville
Tél. 02 33 32 40 42 – actioncoeurdeville@ville-alencon.fr

Action Cœur de Ville de 2018 à 2025, en chiffres

- 64 101 768 € de travaux réalisés ou engagés
- 25 894 118 € de subventions de l'État, soit 41 % des financements
- 18 977 915 € de subventions de la Ville d'Alençon, soit 30 % des financements
- 72 083 256 € d'investissements prévisionnels pour la totalité des actions

LA SPLENDEUR RETROUVÉE DE LA MAISON DES SEPT COLONNES



Après plusieurs années de travaux de réhabilitation engagés par le propriétaire, la SCI Les Informels, **la maison des Sept Colonnes** a été officiellement inaugurée les 21 novembre dernier. S'inscrivant dans le dispositif Action Cœur de Ville, ce projet patrimonial majeur a reçu notamment une subvention de l'État de 438 943 € au titre du Fonds friches. Éligible à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain (OPAH-RU), il a également été aidé à hauteur de 85 272 € par l'ANAH et 92 390 € par la Ville, dont 25 000 € d'aide patrimoine et 67 390 € pour la rénovation énergétique et la sortie de vacance. Situé dans le quartier Saint-Léonard, à l'angle de la rue du Château et la Grande Rue, l'immeuble dont la construction remonte au XIVe siècle abrite désormais cinq logements à loyers encadrés (4 T2 de 36 m² et un loft de 45 m²) dans les étages, ainsi qu'une cellule commerciale de 50 m² entièrement rénovée au rez-de-chaussée.

Appel aux artisans d'art

Dans l'objectif d'agir pour la redynamisation du cœur de ville, la Ville a acheté le rez-de-chaussée commercial. En lien avec le lieu chargé d'histoire et le label Ville et Métiers d'Art, elle va proposer à un artisan d'art ou un collectif d'artisans de louer cette nouvelle boutique située sur un axe commercial majeur. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé pour sélectionner un porteur de projet. Le locataire bénéficiera d'un loyer progressif particulièrement avantageux, via un bail précaire d'un an renouvelable sous conditions, permettant une grande flexibilité pour tester et développer son activité.

Contact :
Service Projets urbains et Action Cœur de Ville
Tél. 02 33 32 40 42
actioncoeurdeville@ville-alencon.fr

ET AUSSI…

Château des Ducs. Le vaste projet de sauvegarde et de valorisation du château des Ducs se poursuit avec la finalisation du programme de travaux de sauvegarde. L'étude d'opportunité touristique et culturelle est également en cours. Un groupement de bureaux d'études, représenté par l'agence Syllab, élabore actuellement des propositions afin de compléter l'offre touristique et culturelle existante.

Place Foch. Comme annoncé dans le précédent numéro d'Alençon Magazine, la réalisation de fouilles d'archéologie préventive a été confirmée par arrêté préfectoral en octobre dernier. Les travaux de requalification et de végétalisation de la place Foch pourront débuter après la campagne de fouilles.



Providence. Le bâtiment Noviciat (côté rue de l'Abreuvoir), le seul encore vacant sur le site de la Providence, sera entièrement réhabilité pour accueillir un tiers-lieu comprenant notamment une pépinière d'entreprises. Le projet est porté par la CUA. L'objectif est de transformer cette friche en un équipement exemplaire en termes de rénovation et de qualité architecturale. Le coût de l'opération est estimé à 4,2 M€.

Pôle hospitalier. En collaboration avec le CHICAM et l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), la Ville d'Alençon a lancé une étude de reconversion du pôle hospitalier actuel, en prévision de l'ouverture du nouvel hôpital à l'horizon 2030. L'objectif de cette étude est de dégager des orientations programmatiques et scénarios d'aménagement.

Entrée ouest. En prévision de l'ouverture du nouveau pôle hospitalier, la CUA va procéder au réaménagement de l'entrée Ouest de l'agglomération. L'élaboration du schéma directeur d'aménagement sera finalisée au cours du premier trimestre.

UNE NOUVELLE AIDE À L'IMPLANTATION COMMERCIALE

Mise en place en 2018 dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, l'aide à l'implantation commerciale (AIC) a contribué à la création ou reprise de près de 60 boutiques. Un montant global de 540 069 € a été attribué.
À la suite d'un bilan, les modalités d'attribution de l'aide et son montant ont été modifiées en septembre dernier. *« L'ancien dispositif ne permettait pas d'agir sur les loyers élevés dans le centre-ville, et plus particulièrement rue aux Sieurs »* explique Thibault Deshais, chargé de développement Économie et Commerce au sein du service Projets urbains et Action Cœur de Ville.
Désormais, l'aide prend la forme d'une convention tripartite conclue entre le propriétaire du local, le porteur de projet et la Ville d'Alençon. Le propriétaire s'engage à pratiquer un loyer modéré, le locataire s'engage à rester dans le local pendant trois ans, la Ville d'Alençon s'engage à financer 20 % du loyer pendant deux ans. *« À titre d'exemple, le loyer de l'ex-boutique de décoration Kraft, située rue aux Sieurs et d'une surface de 165 m², a été négocié à 1 800 € HT par mois, alors qu'il s'élevait auparavant à 2 500 € HT. En soustrayant les 20 % financés par la Ville, le porteur de projet paiera 1 440 € pendant 24 mois, soit 1 060 € de moins que le loyer initial. »*
Toujours dans le domaine du soutien financier, la Ville subventionne chaque année, à hauteur de 55 000 €, les animations organisées par l'association de commerçants les Vitrines d'Alençon (ex-Shop'in Alençon). Elle finance également, à hauteur de 25 000 € par an, le poste d'animateur de l'association.
Le soutien de la Ville passe aussi par une politique d'accompagnement des commerces. Elle aide les porteurs de projet dans leur recherche immobilière, les accompagne dans leurs démarches administratives et réglementaires, les oriente vers le réseau local de partenaires, etc.

CARTE DE FIDÉLITÉ



L'association de commerçants les Vitrines d'Alençon (ex-Shop'in Alençon) a lancé une carte de fidélité multi-commerces. Disponible en version dématérialisée ou physique, elle permet de cumuler des euros à chaque achat en boutique. Le montant cumulé peut être utilisé librement dans l'un des commerces participants. La carte permet aussi de bénéficier d'avantages promotionnels et de surprises tout au long de l'année.

Plus d'infos sur www.vitrines-alencon.fr



COMMERCE DE VILLE : DES OUVERTURES EN CŒUR DE VILLE

- **Le collectif de créatrices et créateurs "Il était une fois",** qui a investi à plusieurs reprises la boutique éphémère depuis sa création en novembre 2023, a ouvert son propre commerce au 75 Grande Rue. Cette maison des créateurs et producteurs locaux porte le nom de **Popcorn**.

- L'enseigne de sport **Running Conseil Alençon** a rouvert ses portes au 23 rue aux Sieurs, avec à sa tête un nouveau gérant.

- Coiffeur et barbier, Fateh Tiaibia a ouvert le salon **Beauté de l'homme** au 27 rue aux Sieurs.

- Nathalie Vantillard a ouvert **P'tites Re'belles,** boutique de vêtements et décoration de seconde main, au 57-59 rue aux Sieurs.

- Situé 4 rue de la Halle aux toiles, le bar **L'Embuscade** a rouvert ses portes avec deux nouveaux propriétaires.

D'autres projets d'implantation, encore en discussion, devraient se concrétiser dans les prochains mois.



RÉNOVATION DE L'HABITAT : UNE DEUXIÈME OPAH-RU

Engagée dans une dynamique de renouvellement urbain inscrite dans le programme Action Cœur de Ville, la Ville d'Alençon relance une Opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain (OPAH-RU). Mise en place en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) jusqu'en décembre 2029, cette nouvelle OPAH-RU s'applique aux logements situés dans le centre historique et le secteur gare. Les habitants localisés hors du périmètre peuvent néanmoins bénéficier d'un service de conseil et d'information proposé par la CUA, au titre du Pacte Territorial France Rénov'.
Cette nouvelle OPAH-RU vise la rénovation de 255 logements de propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés. En complément des aides de l'ANAH, la Ville d'Alençon va consacrer à l'opération une enveloppe globale de 2 521 230 €.
Différents types de projets sont éligibles :
- **les travaux de rénovation énergétique** : isolation (intérieure ou extérieure), changement du système de chauffage, changement des menuiseries, etc. ;
- **les travaux d'adaptation** du logement à la perte d'autonomie et au handicap : pose d'un monte-escalier, adaptation d'une salle de bain, etc. ;
- **les travaux de réhabilitation** des logements indignes et vacants : interventions lourdes sur les logements vacants et/ou insalubres pour une remise sur le marché locatif.

Agence INHARI, 37 rue Demées
Tél. 02 61 67 18 75 – agence.orne@inhari.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Plus d'infos sur www.alencon.fr



OPAH et OPAH-RU 2017 - 2024, en chiffres

- 371 logements rénovés ou améliorés
- 103 logements vacants remis sur le marché
- 14 904 633 € de travaux engagés
- 4 177 994 € de subventions de l'ANAH
- 1 483 104 € de subventions de la Ville d'Alençon
- 5 588 000 kWh économisés chaque année grâce aux travaux, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 158 ménages
- 1 212 tonnes de CO_2 économisées chaque année, soit l'équivalent de 4 679 000 km parcourus en voiture

UNE NOUVELLE OFFRE DES BAILLEURS SOCIAUX

À ce jour, 91 nouveaux logements ont été ou sont réalisés par les bailleurs sociaux (Orne Habitat, Logissia) dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. D'un montant global de 15,5 M€, les opérations ont porté essentiellement sur des programmes de réhabilitation livrés ou en cours : immeuble de la rue de la Halle aux toiles (15 logements au-dessus de La Poste), résidence Fuie des Vignes, immeuble de l'ex-ASE, immeubles rue aux Sieurs et rue de l'Écusson.
Une opération de démolition/reconstruction a également été réalisée rue de Verdun. Un collectif et sept maisons individuelles ont été construits en lieu et place de l'ancienne friche commerciale.

DÉCRYPTAGE



Romain Bothet,
Adjoint au Maire en charge de l'Attractivité, le Développement durable et la Transition écologique

« Action Cœur de Ville est un programme essentiel pour agir concrètement sur les enjeux auxquels sont confrontées toutes les villes de notre pays. Ce deuxième OPAH-RU permettra de continuer à adapter, rénover et réhabiliter des logements afin de poursuivre la dynamique engagée. L'attractivité c'est aussi une offre commerciale soutenue par une nouvelle mouture de l'Aide à l'Implantation Commerciale et par l'action aux cotés des commerçants. »

La Ville soutient **les initiatives éducatives et associatives**

Animations pédagogiques sur le développement durable, acquisition d'imagiers, sorties scolaires, rencontre littéraire, projet théâtre, interventions de professionnels d'associations sportives… la Ville d'Alençon finance de très nombreux projets éducatifs des écoles maternelles et élémentaires et fait vivre le tissu associatif local.



Les actions, qu'elles soient culturelles, sportives ou citoyennes, sont menées par les services de la Ville en coordination avec l'Éducation nationale et en partenariat avec des associations locales. Il en est ainsi, par exemple, dans le cadre de la politique en faveur du développement durable où la Ville d'Alençon propose des animations pédagogiques aux équipes enseignantes des écoles publiques maternelles et élémentaires. *« Les thèmes sont très variés : biodiversité, jardins et espaces verts, énergies renouvelables, climat, alimentation durable… Cette année, 93 classes et plus de 1 500 élèves bénéficieront de ces animations appelées passeport développement durable »*, explique Elsa Hée, directrice des Actions éducatives à la Ville d'Alençon.
Parmi les actions les plus significatives, à noter aussi l'enveloppe financière de 25 000 € accordée par le conseil municipal aux projets éducatifs spécifiques et innovants des écoles publiques alençonnaises, validés par l'Éducation nationale. *« En 2025, la Ville d'Alençon a ainsi accompagné 18 projets très variés (sortie scolaire au château de Versailles, rencontre avec une autrice de littérature jeunesse, projet théâtre à l'école, projet autour du Débarquement en Normandie…) »*, poursuit Elsa Hée.

1 070 HEURES D'ANIMATIONS SPORTIVES

Toujours dans la veine des actions éducatives, la Ville investit aussi le domaine sportif. Chaque année, des professionnels diplômés d'associations interviennent sur le temps scolaire. *« Cette année, sept clubs de la Ville, dans des domaines très variées (badminton, handball, escrime, tennis de table, gymnastique, judo, tennis…), ont été retenus par l'Éducation nationale pour intervenir au sein des écoles primaires publiques et privées. Quinze professionnels co-animent ainsi des séances sportives au bénéfice de plus de 2 600 élèves du CE2 au CM2 »*, explique Geoffroy Lefebvre, responsable de la direction Jeunesses et Sports à la Ville d'Alençon. *« Les 26 000 € consacrés à cette opération permettent non seulement d'enrichir l'offre autour de la pratique sportive à l'école, mais aussi de soutenir l'emploi des associations locales »*.
En dehors du soutien financier, la Ville recense l'offre des associations selon les projets des écoles. *« Une fois les dossiers étudiés par l'Éducation nationale, nous assurons l'interface avec les clubs et transmettons les plannings définitifs d'intervention dans les écoles. D'une année sur l'autre, le volume horaire d'intervention et les sports retenus ne sont pas identiques »*, conclut Geoffroy Lefebvre.

Inscrire son enfant à l'école

Dès l'âge de 3 ans, tout enfant doit suivre une scolarité en maternelle. Les inscriptions dans les écoles publiques pour la rentrée de septembre 2026 doivent se faire auprès du service Éducation de la Ville d'Alençon à partir du 1er avril.

Les inscriptions sont possibles sur le portail de démarches en ligne de la Ville d'Alençon accessible depuis le site www.alencon.fr (sauf pour les demandes de dérogation).
En cas de difficulté avec la procédure numérique ou pour toute demande de dérogation, il est possible de prendre rendez-vous auprès du service Éducation qui vous accueille :
- à La Rotonde, 6-8 rue des Filles Notre Dame, jusqu'en mai ;
- à la Halle au blé, place de la Halle au blé, de juin à septembre.

Une fois le certificat d'inscription obtenu auprès de la Ville d'Alençon, vous devez contacter l'école qui procédera à l'admission de votre enfant.

Pièces à fournir :
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les demandes de dérogation : courrier motivant la demande et au besoin, les pièces justificatives nécessaires à l'examen de la situation.

Service Éducation
Tél. 02 33 32 41 00
serviceeducation@ville-alencon.fr
Une question ? Un doute ?
Retrouvez toutes les informations sur www.alencon.fr, rubrique Mon quotidien > Jeunesse et éducation



Perseigne tu chantes **:** un livre et bientôt une exposition

Lancé en 2024, le projet *Perseigne tu chantes* avait pour ambition de collecter des berceuses et des comptines et d'inviter les familles à chanter dans leur langue d'origine. Après l'édition d'un livre, le projet continue de se déployer jusqu'au 5 mars avec une exposition et des ateliers d'estampes.



Un livre de 72 pages tiré à 400 exemplaires, 79 chants collectés dans 22 langues et dialectes, 53 publiés dont 33 illustrés… Le projet *Perseigne tu chantes* est un franc succès. Initié pour valoriser les familles à travers leur culture et favoriser le lien parents-enfants à travers ces chants partagés, il avait débuté en 2024 par la formation préalable d'une dizaine de professionnels du quartier de Perseigne, appelés à devenir collecteurs de chants.

Un livre de paroles

Le travail de collecte s'est achevé début 2025. Pendant que les ingénieurs du son travaillaient les enregistrements sélectionnés, l'artiste alençonnaise Marie-Noëlle Deverre a dirigé 22 ateliers d'estampes avec les enfants et parents de la crèche, des écoles, du collège et du centre de loisirs de Perseigne. Au total, 228 artistes en herbe ont réalisé des estampes grand format (1 X 2 m) pour illustrer un bel ouvrage. Les paroles sont proposées dans la langue originale, en français et en phonétique.

Une écoute sur YouTube

Le livre a été offert aux familles. Un exemplaire a été également distribué dans toutes les crèches et les écoles de la CUA, ainsi que dans les médiathèques où chacun peut désormais l'emprunter. Quant aux chants enregistrés, ils peuvent être écoutés sur la chaîne YouTube de la CUA.

Et bientôt une exposition !

Pour prolonger cette valorisation, une exposition sera proposée du 28 janvier au 5 mars dans le hall de la médiathèque Aveline. Mais aussi en extérieur, dans la cour Carrée de la Dentelle, où des impressions d'estampes grand format permettront d'écouter les chants en scannant des QR codes.

Durant l'exposition, Marie-Noëlle Deverre animera des ateliers d'estampes pour les centres de loisirs et les écoles, mais aussi lors de deux ateliers famille ouverts à tous à la médiathèque Aveline, le mercredi 4 février à 10 h et à 11 h (enfant à partir de 3 ans accompagné d'un adulte, sur inscription).

Enfin, le conservatoire à rayonnement départemental de la CUA et l'association Zibaldone proposeront une restitution chantée et instrumentalisée de ce patrimoine oral, avec les crèches de Perseigne et Courteille, le centre de loisirs Paul Gauguin et les élèves du conservatoire.

Les partenaires du projet

Le projet *Perseigne tu chantes* est un projet Cité éducative. Il a été copiloté par la crèche Le monde des couleurs, le centre socioculturel Paul Gauguin, la médiathèque Assia Djebar, le service Éducation de la CUA et le collège Louise Michel. Douze partenaires ont également participé à la collecte des berceuses et des comptines et à la réalisation des estampes.

Un service de gestion des chats **pour le bien-être animal**



Flora Delbrœuvre a des fonctions particulières au sein du service Tranquillité publique : assurer le suivi de la population de chats errants, et notamment gérer les quatre cabanes à chats disposées en ville (au parc Anova, au Jardin de l'espoir, rue Lamartine et rue Saint-Exupéry), en veillant à leur propreté et à leur approvisionnement en nourriture et en eau. Un travail mené en partenariat avec des habitantes et habitants bénévoles qui viennent spontanément déposer des croquettes et aider au trappage des chats errants. Ces captures, réalisées dans le strict respect de l'animal, sont utiles pour contrôler la présence des chats en ville. S'ils sont jugés assez sociables pour vivre en famille, ils seront admis en fourrière pour un séjour légal de 8 jours, avant d'être orientés, s'ils ne sont pas réclamés par un éventuel propriétaire, vers un refuge en vue d'une adoption.
S'ils sont jugés trop sauvages, ils seront identifiés au nom de la ville, stérilisés, puis relâchés près d'une cabane à chats. *« La stérilisation est entrée dans les mœurs, mais ce n'est pas encore le cas pour l'identification par puce électronique. C'est important, notamment pour qu'un chat domestique ne soit pas confondu avec un chat errant »*, précise Flora Delbrœuve.
Grâce aux campagnes de stérilisation menées pas la Ville, la population est désormais contenue et la santé des chats s'est améliorée.

Service Tranquillité publique
18 rue de Bretagne
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 02 33 80 87 80
atp@ville-alencon.fr

Alençon recense sa population du 15 janvier au 21 février

Comme chaque année, la Ville d'Alençon recense 8 % de sa population pour le compte de l'INSEE. Le recensement permet de dénombrer la population de la commune et d'en connaître les caractéristiques. C'est à partir de ces données que la collectivité anticipe l'avenir, en dimensionnant ses infrastructures (crèches, écoles, EHPAD, transports, logements...) selon les besoins des habitants.
Avant que les cinq agents recenseurs ne se présentent chez vous pour vous remettre un imprimé, un courrier de l'INSEE vous informera si vous êtes concerné cette année.
Vous pourrez ensuite vous connecter au site de l'INSEE pour remplir le formulaire en ligne. En cas de difficulté, les agents pourront vous aider à répondre avec leur tablette numérique. Dans tous les cas, il reste possible de remplir un questionnaire papier.
Pour éviter toute méprise avec de faux agents, sachez que les recenseurs missionnés par la Ville d'Alençon, sont identifiés par une carte officielle sur laquelle figure leur photographie.

DuoDay : **11 stagiaires découvrent les collectivités**



Depuis 2019, le département Ressources humaines propose aux agents de la collectivité de participer au DuoDay. Cet événement national implique aussi bien le public que le privé. Il permet à des personnes en situation de handicap, souvent accompagnées par une structure, de suivre un agent volontaire durant sa journée de travail pour en découvrir le métier.
Le 20 novembre, 11 duos ont été formés au sein des quatre collectivités (Ville, CCAS, CUA, CIAS). Souvent en reconversion, les stagiaires ont ainsi pu découvrir différents métiers : agent polyvalent en résidence autonomie, agent d'accueil et standardiste, gardien de centre de valorisation, assistant petite enfance en crèche, enseignant au conservatoire, agent d'entretien, livreur... *« Cette journée a pour objectif de faire découvrir la fonction publique territoriale »*, précise Anaïs Julin, responsable du service Bien-être et Conditions de travail du département Ressources humaines. *« Parfois, des stagiaires qui ignoraient les possibilités de carrière qui s'offrent à elles ont approfondi l'expérience par un stage d'une semaine. »*
Une réunion de bilan sera organisée début janvier 2026 pour recueillir le témoignage des duos formés lors de cette 8e édition.

Enlèvement des vélos abandonnés



Un vélo qui stationne trop longtemps sur la voie publique, accroché à un arbre ou à un poteau, peut être enlevé. Face à des vélos, trottinettes et autres équipements de déplacement personnel motorisé (EDPM) qui font manifestement l'objet d'un abandon et/ou qui gênent la libre circulation sur la voie publique, entravent des travaux planifiés. La Ville d'Alençon a pris un arrêté municipal, en juillet 2025, pour pouvoir les retirer. Comme pour une voiture-ventouse, le stationnement devient abusif au-delà de 7 jours. Passé ce délai, une affichette plastifiée informe du prochain enlèvement sous 48 h. Les EDPM en bon état sont ensuite déposés au service de la Tranquillité publique qui assure la gestion des objets perdus ou trouvés, et conservés pendant trois ans.

Un chantier pour **la continuité cyclable**

Le chantier de réalisation de pistes cyclables se poursuit. Dans la continuité des travaux réalisés rue André Ampère, c'est le carrefour à feux de l'avenue de Basingstoke qui va être aménagé pour faciliter la traversée des vélos et la circulation des véhicules. Le chantier, lancé en janvier, va se poursuivre jusqu'en mai en conservant les deux sens de circulation. De janvier à mars, les travaux vont se dérouler côté rue Ampère puis, d'avril à mai, ils passeront côté Archives départementales.



Retrouvez la liste des chantiers toutes les semaines sur la page Facebook et le site internet de la Ville, rubrique Ma ville > Cadre de vie > Voirie / travaux.

Découvrez votre nouvel espace "Infos déchets" !

Toutes vos informations sont désormais disponibles en ligne sur www.cu-alencon.fr : entrez votre rue dans le moteur de recherche et accédez immédiatement à vos jours de collecte, aux points d'apport près de chez vous et à votre calendrier 2026 à télécharger.



Alen'semble : une expérimentation à Perseigne et Courteille

Dans le cadre d'un appel à projet national dont elle est seule lauréate en Normandie, la Ville d'Alençon mène depuis septembre une expérimentation face au risque de la perte d'autonomie et de l'isolement des seniors les plus vulnérables. À destination des habitants des quartiers de Perseigne et Courteille, elle bénéficie du soutien de la CNAS (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et d'un partenariat avec les bailleurs sociaux, le CLIC Orne, la CARSAT Normandie et la Maison Départementale de l'Autonomie.
Baptisé Alen'semble, ce programme axé sur le bien vieillir vise à détecter les plus de 60 ans isolés et/ou en difficulté et à favoriser leur inclusion à travers un accompagnement personnalisé. Gratuit et piloté par le CCAS, il repose sur des rencontres à domicile et une offre d'actions collectives proposées par une coordinatrice et une équipe opérationnelle. *« Ces visites permettent de repérer, d'évaluer des besoins et d'orienter vers des réponses concrètes comme les activités de lien social, l'aide à l'accès aux droits et aux formalités administratives, des conseils sur la nutrition ou la prévention des chutes… »*, illustre Adrienne Marie, directrice-adjointe du CCAS.



Pour contacter la coordination du dispositif Alen'semble
Tél. 06 72 25 08 55 - alensemble@ville-alencon.fr

Sophrologie pour seniors : jamais trop tard pour essayer

Proposés par le CCAS depuis plusieurs années, les ateliers gratuits de sophrologie pour les seniors ont trouvé leur public. Mais il reste souvent quelques places disponibles pour découvrir cette pratique douce et relaxante. Alors pourquoi pas vous ? *« Ces séances d'une heure sont ouvertes aux plus de 65 ans d'Alençon, un lundi après-midi sur deux, il suffit de se présenter sur place »*, détaille Viviane Voisin, responsable du pôle seniors au CCAS.
Animées par une professionnelle, elles sont centrées sur une pratique douce et très accessible. *« En se concentrant sur sa respiration et ses sensations, la sophrologie peut aider à gérer le stress, améliorer la qualité de sommeil et renforcer un bien-être général »*, complète Valérie Métairie, chargée des animations dans les résidences seniors. *« Ce sont aussi de véritables moments de partage. »*
Organisés dans les résidences autonomie Clair Matin et Soleil d'automne, ces ateliers bimensuels ont lieu toute l'année, sans inscription, même en période de vacances scolaires.

Renseignements
Résidence Clair Matin : Tél. 02 33 29 49 85
Résidence Soleil d'automne : Tél. 02 33 80 87 46

Thés dansants : neuf dates à noter

Des lundis qui dansent ! La saison des thés dansants affiche neuf dates en 2026. Du rock au paso doble, de la valse au tango, les participants vont faire chauffer le parquet de la Halle aux toiles, sous les manettes musicales (selon les jours) de Gilles Music, Stéphane Mercier ou Philippe Legaufre.
Organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces thés dansants, avec leurs classiques indémodables et leurs tubes contemporains, auront toujours lieu un lundi, à partir de 14h30.



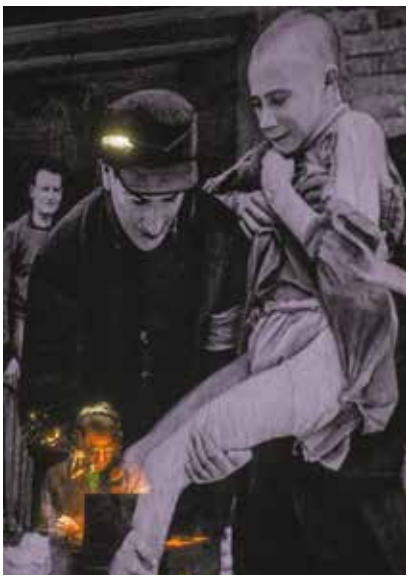
Lundis 12 janvier (Gilles Music), 2 février (Gilles Music), 9 mars (Gilles Music), 27 avril (Stéphane Mercier), 18 mai (Gilles Music), 15 juin (Philippe Legaufre), 21 septembre (Stéphane Mercier), 5 octobre (Philippe Legaufre), 7 décembre (Stéphane Mercier)

Renseignements : CCAS - Tél. 02 33 32 41 11 - Gratuit pour les retraités d'Alençon (se munir d'un justificatif de domicile), 5 € pour les retraités non-alençonnais

8 mars : **des voix de femmes sur scène**

C'est une date bien ancrée : le dimanche 8 mars, la Ville d'Alençon propose une programmation particulière pour la Journée internationale des droits des femmes. Cette année, leur rôle dans la résistance à la barbarie nazie sera mis à l'honneur, à travers un spectacle créé par la compagnie Ouranies : *La Guerre est (aussi) une Histoire de Femmes*.
Cette lecture sonore et musicale, sur fond d'images d'archives projetées, va faire résonner les mots et les voix de grandes femmes qui ne se sont pas résignées. Une expérience immersive pour chaque spectateur, muni d'un casque audio et emporté par les mots d'autrices comme Marguerite Duras, Marcelline Loridan-Ivens, Marianne Cohn ou Geneviève De Gaulle-Anthonioz. Co-financée par la Ville, cette création rappellera la place centrale des femmes dans la construction d'une société démocratique.

Dimanche 8 mars, à la Halle aux toiles, à 16 h
Dès 14 ans - Gratuit sur réservation sur le site www.alencon.fr



© Samuel Tarin

Violences sexistes et sexuelles : **toutes et tous mobilisés, plus que jamais**

Une fois encore, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a donné lieu à une soirée d'information proposée par la Ville, le 25 novembre, à la Halle aux toiles, en partenariat avec des représentants de l'État et des acteurs de terrain. Pour donner plus d'impact aux messages, deux comédiennes ont joué des situations inspirées de faits réels, ouvrant la voie à des interventions d'experts. Celles d'Hervé Lasne, chef de service à l'Aide aux victimes, Citoyenneté, Justice et Médiation (ACJM) et de Stéphanie Lentz, adjudante-chef de gendarmerie, ont traité de l'accompagnement des victimes, tandis que David Ménard, directeur adjoint du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et Alice Martinez, psychologue à l'ACJM, apportaient leur éclairage sur le parcours des auteurs de violences. *« Avec environ 150 spectateurs, cette soirée a aussi facilité les rencontres du public avec les acteurs de terrain »*, complète Adrienne Marie, directrice-adjointe au CCAS d'Alençon.

MIEUX REPÉRER LES SITUATIONS À RISQUES
La Ville a aussi profité de cette journée pour confirmer la signature d'un contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes. Approuvé en conseil municipal le 15 décembre, il sera signé en début d'année. Élaboré en partenariat avec les services de l'État, et avec l'aide de l'association L'Étape, il fera franchir localement un pas supplémentaire dans la lutte contre ces violences. Il prendra la forme de dispositifs concrets, à partir de 2026, axés sur la formation, le repérage, la communication et la prévention, et la sensibilisation notamment auprès des jeunes.



DÉCRYPTAGE



Patricia Roussé,
Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations, les exclusions et les violences faites aux femmes

« Le 25 novembre, Alençon célébrait la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes sous le thème "Toutes et tous concernés". Le projet de contrat local présenté à cette occasion (lire ci-dessus) permet d'unir les forces de la Ville, de l'État, des associations et des acteurs de terrain contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes. Cet engagement collectif nous aidera à rendre nos actions plus visibles et à mutualiser les pratiques. Nous sommes tous concernés, tous responsables, et c'est ensemble que nous pourrons faire reculer ces violences. »

Un soutien financier pour lancer les projets des jeunes



Vous avez un projet en tête mais pas les fonds suffisants pour le mener à bien ? Si vous avez entre 16 et 25 ans, le Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ) de la Ville d'Alençon est fait pour vous ! Création d'entreprise, projet associatif, événement sportif ou solidaire... Tout est possible si vous êtes d'Alençon et si le projet est dans l'intérêt général de la ville. *« Aucune limite n'est posée à la créativité et les dossiers sont toujours recevables »,* indique Étienne Lefebvre, coordinateur pour la Démocratie participative à la Ville d'Alençon.
Pour déposer une candidature, il suffit de contacter le service Démocratie participative en fournissant les éléments nécessaires au traitement du dossier : nom, âge, coordonnées et un résumé du projet sous n'importe quel forme (texte, vidéo, audio, visuel...). Les candidats sont ensuite recontactés et, si les conditions sont remplies, un rendez-vous est proposé pour constituer le dossier en vue de la préparation du jury.
Ce dernier, qui se réunit quatre fois par an (mars/avril, juin, septembre et novembre), donne un avis puis le choix est validé par le Conseil municipal.
Le FIJ bénéficie chaque année d›un budget global de 20 000 €. Chaque candidat peut recevoir au maximum 3 000 €, une somme qui ne doit pas être supérieure à 90 % du coût global du projet. Créé en 2015, le Fonds d'Initiatives Jeunes a permis à la Ville et à ses partenaires de donner un coup de pouce financier à plus de quinze jeunes pour mener leurs projets sur le territoire. L'an dernier, 7 jeunes Alençonnais ont été accompagnés.

Service Démocratie participative
Tél. 02 50 90 42 05
democratie.participative@ville-alencon.fr

Un nouveau Conseil des Jeunes

Ils sont collégiens et ont tenu leur première réunion le 13 octobre dernier dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Alençon ! 27 élèves de 5e, 4e et 3e, issus des 6 collèges de la ville, sont devenus, après élection dans leurs classes, membres du Conseil des Jeunes pour l'année 2025-2026, une instance de démocratie participative au même titre que le Conseil des Sages et les 5 Conseils de Quartier.
Lancée en 2023, cette instance se réunit une fois par mois, le mercredi après-midi. Parmi 4 lettres de mission proposées (culture, aménagement urbain, sport et jeunesse), le nouveau Conseil en a choisi une. Depuis le mois de novembre, les jeunes élus travaillent sur un projet, avec pour objectif de produire une restitution ou une concrétisation pour le mois de mai.



Serge Papouin, la polyvalence au service des Moyens logistiques

Vous l'avez sûrement déjà croisé posant un fléchage à un carrefour, ou perché plusieurs mètres au-dessus du sol, pour l'entretien d'un mât sur le rond-point de la Pyramide. À 63 ans, Serge Papouin est une figure du service Moyens logistiques de la Ville. Sa polyvalence et son esprit d'équipe y œuvrent depuis 40 ans.

Il avait 22 ans quand il est entré au service Manifestations de la Ville, et rapidement sa carrure et son énergie ont été précieuses, pour monter les tentes ou installer les barrières des manifestations sportives, culturelles ou associatives à Alençon. *« Dans un service support de nombreux événements, Serge Papouin est devenu au fil du temps un agent précieux et très polyvalent qui sait s'adapter »,* confirme Régis Guiri, son chef de service.



CINQUANTE PARCOURS PAR MOIS

Il gère la conception, la pose et la dépose du fléchage et des panneaux provisoires pour guider le public vers les événements en ville. Une mission qui lui prend la moitié de son temps, avec en moyenne une cinquantaine de parcours à jalonner chaque mois. *« Il faut savoir repérer l'endroit le plus adapté, le plus visible, là où le panneau va aussi bien résister aux intempéries »*, explique-t-il. Son expérience et son habileté naturelle font merveille dans cet exercice.

Serge Papouin aime ces tournées au volant de son utilitaire, le plus souvent en solo, ce qui n'est pas pour lui déplaire. *« Dans cette mission, on est plus efficace comme ça : il faut travailler vite, planter ses piquets ou accrocher les panneaux avec le geste sûr, sans gêner la circulation et en sachant se protéger du trafic. »* Solitaire, mais pas sauvage, il est aussi connu pour son sens du collectif. *« Un collègue vraiment serviable, investi et disponible pour les autres »*, souligne Régis Guiri.

TROIS ÉDITIONS DU TOUR DE FRANCE

Quand il ne travaille pas au fléchage, on peut le croiser à la réactualisation des 18 panneaux d'information de la Ville (chaque mardi) ou à l'affichage des arrêtés municipaux (souvent très tôt le matin). En levant la tête, on peut aussi l'apercevoir dans une nacelle, s'affairer sur l'un des 18 mâts ou à l'entretien des drapeaux de la Ville.

Serge Papouin a fêté récemment ses 63 ans mais l'approche de la retraite ne l'effraie pas. Sportif, il aura plus de temps pour s'entraîner en salle et s'impliquer bénévolement dans le club de football de Condé-sur-Sarthe. Ses 40 ans de carrière à la Ville lui laissent beaucoup de bons souvenirs. *« J'ai apprécié le contact avec les habitants et avec les collègues. Et je ne suis pas prêt d'oublier certains temps forts professionnels, comme les trois arrivées du Tour de France à Alençon, des événements exigeants sur lesquels il a fallu installer et déposer des kilomètres de barrières. Mais l'ambiance était tellement bonne… »*

Treize agents, quatre pôles

Le service Moyens logistiques regroupe 13 agents, autour de 4 pôles :

- **Manutention et prêt de matériels sous conditions** (chapiteaux, tentes, chalets, remorques-podiums, structures diverses)
- **Gestion de la flotte de véhicules de la Ville** (140 véhicules légers, 9 poids-lourds, et véhicules industriels)
- **Achats de mobilier et équipements** (bureaux, meubles tertiaires et industriels, chariots etc.)
- **Stock et achat pour services techniques** (quincaillerie, vêtements de travail, produits et matériels d'entretien…)

La construction de passages pour hérissons

Dans le cadre de la campagne du budget participatif Nature en ville, les Alençonnais, acteurs de la démarche, ont sélectionné des actions en faveur de la protection des hérissons. La collectivité a signé une convention de partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand (GMN) concepteur du programme régional Piqu'en Ville, un hérisson dans mon jardin. L'idée est de créer des passages (15 cm de diamètre) entre les jardins (privés et publics) pour favoriser les déplacements de la petite faune terrestre, dont le hérisson d'Europe. Cela permettra de limiter la mortalité routière affectant ces espèces.
Jeudi 7 mai, la Ville d'Alençon, en partenariat avec le GMN, organisera à l'Hôtel de ville une journée de mobilisation afin de former les habitants à la création de ces passages. La matinée sera consacrée à une présentation de l'écologie et de la biologie du hérisson ainsi que de la petite faune. L'après-midi portera sur la création des passages.

Pour plus de renseignements
Direction des Transitions
Service GEMAPI & Milieux Naturels
Tél. 02 33 80 87 38



© Marianne Deligné

Nouveaux casiers sécurisés pour vélos



Trois nouveaux box sécurisés pour vélos, dotés de 6 places chacun, ont été installés en septembre dernier dans la cour Bernadette et Jean Mars (à proximité du conservatoire à rayonnement départemental), devant le cinéma rue de Bretagne et place de la Paix, dans le quartier de Perseigne. Ils viennent s'ajouter à ceux déjà existants près du parc des Promenades et à côté du pôle de santé Simone Iff place du Plénitre. La Ville compte désormais 30 casiers sécurisés. De quoi favoriser encore davantage l'utilisation du vélo dans la ville.
Le fonctionnement est simple : le cycliste installe son vélo à l'intérieur du casier et ferme la porte avec son propre cadenas. Les vélos ne doivent pas être laissés plus de 72 heures sous peine d'être retirés.
À noter par ailleurs que 37 points d'attache complémentaires ont été créés cet automne sur l'ensemble du territoire.

De nouveaux équipements sportifs à disposition



• Au stade Jacques Fould, **un nouveau terrain de foot à 5** a été inauguré en novembre dernier. Praticable toute l'année pour les scolaires qui en font la demande et le club local, il va permettre de renforcer les équipements qui existent déjà sur place. Avec ce terrain synthétique, répondant au cahier des charges de la Fédération française de football (FFF), l'Union sportive alençonnaise diversifie également son offre d'entraînements.

• Imaginés par le Conseil des Jeunes, **les casiers connectés** sont désormais accessibles à tous, square des Pommiers à proximité du gymnase Poisson. Au nombre de quatre, ils permettent une pratique spontanée et libre grâce au matériel ainsi entreposé dans chacun des casiers (Mölkky, ballon de basket, kit de badminton et Spikeball) jusqu'à 3 heures d'utilisation.

• **Deux aires en plein air ont été implantées :** l'une au parc des Promenades avec une aire de fitness, l'autre au parc de Villeneuve avec une station de street work out. Toutes deux en libre accès, la première s'adresse à celles et ceux qui souhaitent reprendre une activité physique tandis que la seconde permet de renforcer sa masse musculaire, pour un public déjà adepte de la pratique.

• **Un écran vidéo à leds de 11 m²**, co-financé par la Ville et l'US Alençon, équipera dès la fin janvier le terrain d'honneur du stade Jacques Fould, remplaçant l'ancien panneau de score.

DÉCRYPTAGE



Vanessa Bournel,
Adjointe au Maire en charge des Sports

« Des aires de fitness ou de musculation au nouveau terrain synthétique du stade Jacques Fould, la Ville a souhaité investir dans des infrastructures accessibles permettant la diversification des pratiques. Aujourd'hui, les habitantes et les habitants apprécient de faire du sport en ville à tout moment. Ce phénomène s'est renforcé ces dernières années. Ces différents équipements ouvrent donc le champ des possibles pour la pratique sportive à l'air libre. »

Alençon-La Croix Médavy se prépare

Le traditionnel rendez-vous de la course à pied Alençon-La Croix Médavy se déroulera le dimanche 29 mars. Ouverte à 3 000 coureurs, la 3e édition sous son nouveau nom, désormais portée par l'ASPTT et l'A3 Alençon, s'élancera à 10 h 30 face à La Luciole (route de Bretagne) pour 15,5 km. Dès 8 h, les 800 marcheurs effectueront un parcours de 13,5 km. Deux jours avant, les scolaires (plus de 1 000 enfants cette année) des écoles publiques prendront le départ le vendredi 27 mars dans l'après-midi.

www.alenconlacroixmedavy.com



Une équipe féminine à l'UCAD

Il y a du nouveau à l'Union cycliste Alençon-Damigny (UCAD). Pour la première fois dans l'histoire du club, une équipe féminine vient de voir le jour. Dix athlètes en provenance des régions limitrophes complètent l'effectif composé en majorité de Normandes. *« Trop de filles de qualité quittaient la région, faute de projets pour les accueillir. À l'UCAD, nous avons eu l'envie de créer une structure d'accès au haut niveau, pour permettre aux espoirs du cyclisme de continuer à évoluer sur le territoire »*, explique Nadia Chedeville, manager de l'équipe et secrétaire de l'UCAD. La nouvelle formation, candidate à la labellisation en Nationale 2, sera présentée le 14 février à Alençon.

Séances d'art-thérapie avec France Alzheimer Orne



Le musée des Beaux-arts et de la Dentelle et l'association France Alzheimer Orne se sont associés pour mettre en place des séances d'art-thérapie au sein du musée. Depuis le 16 octobre et jusqu'au 15 janvier, une séance est proposée le 3e jeudi du mois à des couples aidants-aidés. La séance se déroule en deux temps : une visite commentée de la collection Beaux-arts pour l'ensemble des participants, puis un temps de pratique artistique réservé aux aidés. Cet atelier, qui permet aux malades de communiquer des émotions autrement, voire de raviver des souvenirs, est animé par l'art-thérapeute Isabelle Moulin (L'ART-en-SOIn). Pendant ce temps, les aidants participent à un groupe de parole encadré par des bénévoles de France Alzheimer Orne. Chaque séance se termine par un goûter.
Le dispositif sera reconduit au cours de l'année, avec d'autres couples aidants-aidés.

Ateliers bien-être au musée : **ça redémarre !**

En raison du succès obtenu l'an passé, les ateliers bien-être *Vivez le musée !* seront de nouveau proposés en 2026. Ouvertes à tous à partir de 16 ans, même aux débutants, les séances se dérouleront le 2e dimanche du mois, de 10 h 30 à 12 h. Le premier atelier aura lieu le 11 janvier. Sonia Brault animera une séance autour de l'écriture créative. Suivront une initiation à l'auto-massage avec Florine Gervais (8 février) et une séance de méditation au son des bols tibétains avec Anette Courteille et Yann Boudéhent (8 mars).

Tarifs et inscriptions au
02 33 32 40 07
ou musee@cu-alencon.fr
https://museedentelle.cu-alencon.fr



© Lucie Bobet

Les 50 ans des ateliers nationaux de dentelle

Gardiens d'un savoir-faire d'exception et lieux de production en prise directe avec la création contemporaine, les ateliers nationaux de dentelle d'Alençon et du Puy-en-Velay fêtent leurs 50 ans. À cette occasion, le musée des Beaux-arts et de la Dentelle va présenter du 3 mars au 31 mai, en partenariat avec le Mobilier national, une exposition intitulée *Dentelles d'Alençon et du Puy - 50 ans de création dans les ateliers nationaux*. L'exposition va retracer le travail de création des ateliers réalisé à partir de projets d'artistes contemporains. Une cinquantaine d'œuvres, transposées en dentelle à l'aiguille ou dentelle au fuseau, seront présentées. Certaines d'entre elles ont été traduites simultanément dans les deux ateliers, mettant en regard les différences techniques des savoir-faire.





© Anthony Almolda

Tendance Live

Événement musical incontournable du début de l'année, le grand concert gratuit de l'Orne aura lieu le vendredi 23 janvier, à 20 h, à Anova. Organisée par la radio Tendance Ouest, avec le soutien de la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon, cette 12e édition du Tendance Live réunira comme chaque année des artistes d'exception : Zaho, Slimane, Joyce Jonathan, Linh, Mentissa, Vernis Rouge, Oria et Philippine Lavrey. Pour assister à la soirée (plus de 2 h de spectacle), vous pourrez gagner des invitations en écoutant Tendance Ouest. Un jeu-concours sur la page Facebook de la Communauté Urbaine d'Alençon permettra également de gagner des places.

Showcase du duo Clair/Obscur à la médiathèque Aveline

La médiathèque Aveline accueillera un showcase du duo alençonnais Clair/Obscur le samedi 31 janvier, à 16 h (entrée libre). Thomas Lair et Florent Dulcey feront découvrir les deux morceaux de leur premier vinyle sorti au début du mois de novembre : *Stéréovision* et *Cassiopée*. Le duo trip hop et électro, qui s'était déjà produit à la médiathèque il y a trois ans, jouera également d'autres titres. Une discussion avec le public est prévue à l'issue du mini-concert.
Le 45 tours de Clair/Obscur a rejoint la collection vinyles du réseau des médiathèques de la CUA. Il est donc empruntable et proposé en écoute à la médiathèque Aveline.

https://mediatheques.cu-alencon.fr


D.R.



Des vacances au musée

Lors des vacances de février, le musée des Beaux-arts et de la Dentelle proposera son traditionnel programme d'animations du mardi 17 au vendredi 27 février. Les séances *Plein phare* (mardi après-midi), *Amusette au musée* (mercredi matin), *Artistes en herbe* (mercredi après-midi), *Suivez le guide* (jeudi après-midi) et *Familles d'artistes* (vendredi matin) seront programmées durant les 15 jours. Les ateliers seront consacrés à la collection Beaux-arts lors de la première semaine, puis à la collection Cambodge.

Tarifs et inscriptions au 02 33 32 40 07 ou musee@cu-alencon.fr
https://museeden-telle.cu-alencon.fr

Raul Midón en concert à La Luciole


© Samuel Prather

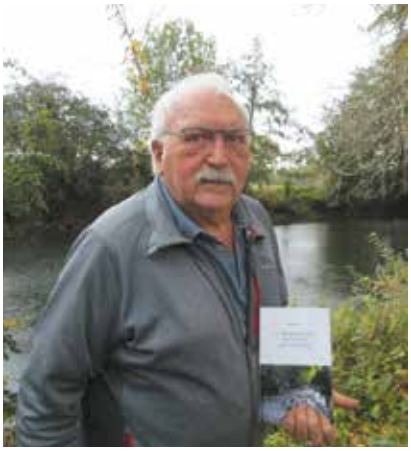
L'auteur-compositeur-interprète et guitariste américain Raul Midón sera en concert à La Luciole le jeudi 5 mars, à 20 h 30. Aveugle de naissance, il a commencé sa carrière musicale en tant que choriste pour des stars de la pop latino, telles que Shakira, Jennifer Lopez ou Ricky Martin. Il s'est ensuite consacré à sa carrière solo. Son style musical unique brasse de nombreuses influences, de la soul aux musiques latines, en passant par le jazz, le folk, le blues et le RnB.
Après avoir obtenu des nominations aux Grammy Awards pour ses précédents opus, chacune pour le meilleur album de jazz, il a publié son 13e album studio, *Lost & Found*, en 2024. Musicien prodigieux, il est aussi un chanteur hors-pair. Ses qualités vocales le placent au niveau des plus grands.

www.laluciole.org

Rencontre avec Roger Boucher

Le club de lecture *Palabres en bib'* du réseau des médiathèques de la CUA accueillera l'auteur local Roger Boucher le samedi 10 janvier, à 10 h 30, à la médiathèque Aveline (entrée libre). Né dans les Alpes mancelles, Roger Boucher a publié en septembre dernier un ouvrage intitulé *La Douce odeur du tablier de ma mère*. Ni roman, ni autobiographie, le livre est décrit par son auteur comme *« un récit de vie, un récit de rencontres »*. Des souvenirs d'enfance, des moments forts, des moments simples, des sujets douloureux comme la guerre d'Algérie, etc. s'entremêlent au fil de courts chapitres. Sonia Brault (Le Sourire de la virgule), qui a accompagné Roger Boucher dans son projet d'écriture, sera présente lors de cette rencontre.
Publié à compte d'auteur, *La Douce odeur du tablier de ma mère* est disponible à l'emprunt dans le réseau des médiathèques de la CUA.

https://mediatheques.cu-alencon.fr
Tél. 02 33 82 46 00



D.R.

Festival Cinéma Télérama/AFCAE à Alençon

L'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE) et le magazine culturel Télérama organiseront leur traditionnel Festival Cinéma Télérama/AFCAE du mercredi 21 au mardi 27 janvier. Une sélection des quinze meilleurs films de l'année 2025 choisis par la rédaction et l'AFCAE vous seront proposés par Planet'ciné et l'association Ciné-Cité. Sept films présentés en avant-première s'ajouteront à cette sélection.
Tous les films seront au tarif de 4 € sur présentation du Pass, valable pour deux personnes, à retrouver dans les numéros de Télérama des 7 et 14 janvier ainsi que sur www.telerama.fr.



Programme complet sur CineCite61 et www.planetcine.fr



© Lappartient

Deux créations à la Scène nationale 61

Après avoir présenté son spectacle *Léon* il y a deux ans, la chorégraphe Laura Arend reviendra au théâtre d'Alençon les jeudi 12 et vendredi 13 février avec *IARA : Ballet pour les Amazones d'hier et d'aujourd'hui*. Ode à la résilience et à la force féminine, ce spectacle de danse s'inspire des Amazones de la mythologie grecque et réinvente leurs luttes à la lumière des combats féministes d'aujourd'hui. La chorégraphe animera une master class le samedi 7 février, au studio de danse de la compagnie Bleu 202.
Déjà venu à Alençon, notamment lors du festival Les Échappées belles®, Harry Holtzman, alias le clown Mr KREG, présentera son nouveau spectacle, *Comment je suis devenu toi*, les jeudi 19 et vendredi 20 mars. Avec tendresse, humour et poésie, l'artiste invitera les spectateurs à réfléchir sur le sens de la vie (à partir de 10 ans).

www.scenenationale61.com



© Yvett Rotscheid

Arthur Ely au Printemps de la chanson

Cette année encore, la Ville d'Alençon sera partenaire du Printemps de la chanson proposé par le Département de l'Orne. À cette occasion, un concert du jeune auteur-compositeur-interprète Arthur Ely aura lieu le mercredi 18 mars, à 20 h 30, à l'auditorium. Son approche de la scène est à l'image de sa plume : entre chant et déclamation, il s'amuse de son auditoire. Il attache énormément d'importance à l'écriture, que ce soit au travers de la poésie avec l'édition de son premier recueil fin 2024, ou via ses chansons. Son album *Saignant* est sorti en octobre dernier.



Tarif plein 10 €, tarif réduit 5 €
Plus d'infos à venir sur www.alencon.fr

● **Galerie Estiv'art** : à vos candidatures !



Alençon Estiv'art reviendra l'été prochain pour la cinquième année consécutive. Que vous soyez artiste débutant ou confirmé, et quel que soit votre style ou votre pratique artistique (huile, aquarelle, photo, céramique, gravure, manga, BD, etc.), la Ville vous invite à exposer vos œuvres ou à proposer des manifestations originales (théâtre, musique, performance, lecture, jeux, etc.) dans le centre-ville d'Alençon.
À partir du mois de mars, vous pourrez déposer votre candidature via des formulaires en ligne à retrouver sur le site www.alencon.fr. Des fiches d'inscription seront également disponibles en version papier à la Maison de la Vie Associative (MVA) et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

● Le retour de **La Grande Lessive®**

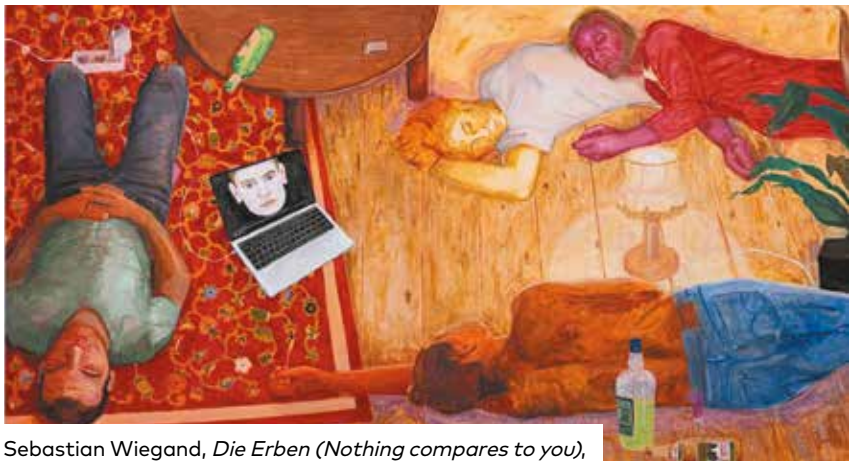
Événement artistique mondial et fédérateur, la prochaine *Grande Lessive®* se déroulera le jeudi 19 mars. Dans le quartier de Courteille, l'opération est orchestrée par les Ateliers du Centre d'Art, en collaboration avec le Conseil de Quartier, les Bains-Douches et les résidences autonomie de la Ville d'Alençon. Les enfants et adultes participeront à des ateliers, puis accrocheront leurs productions (peintures, dessins, collages, etc.) sur de grands fils à linge déployés dans le square des Pommiers.
Dans le quartier de Perseigne, les trois écoles et le collège Louise Michel participeront également à l'opération. Sur le même principe qu'à Courteille et sur le même thème national, « Le jeu du Je-Nous© », les œuvres seront exposées place de la Paix.

www.lagrandelessive.net



● **Deux expositions** aux Bains-Douches

Du 8 au 21 janvier, les Bains-Douches présenteront *Bloomy*, une exposition proposée dans le cadre d'un partenariat avec l'École supérieure d'art et de design TALM Angers. Six jeunes artistes, diplômés en juin 2025, présenteront le fruit des différents ateliers et rencontres organisés aux Bains-Douches durant l'année scolaire 2024-2025. L'exposition sera aussi l'occasion de présenter le catalogue des diplômés du DNSEP, mention Art. Intitulé *Bloom*, ce catalogue a été coordonné par Sophie Vinet, la directrice des Bains-Douches.
Du 14 février au 26 avril, l'artiste allemand Sebastian Wiegand exposera des tableaux réalisés spécifiquement pour cette présentation aux Bains-Douches. Dans sa peinture figurative et narrative, l'artiste décloisonne réalité, irrationnel et invisible.



Sebastian Wiegand, *Die Erben (Nothing compares to you)*, huile sur toile, 2023, courtesy de l'artiste

Vernissages : jeudi 8 janvier à 18h30 pour Bloomy et samedi 14 février à 18h30 pour Sebastian Wiegand
Ouverture du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h 30
https://bainsdouches.net

Les RDV d'Anova



Anova met les petits plats dans les grands et fête en ce début d'année des icônes de la musique. Tout commence le mercredi 14 janvier avec *Balavoine, ma bataille*. La date et le lieu du 1er concert de cette tournée exceptionnelle ne sont pas choisis au hasard : il s'agit de la date anniversaire de sa mort, 40 ans jour pour jour, dans la ville où il est né (à quelques pas du parc des expositions Anova). Le vendredi 23 janvier, la radio Tendance Ouest organise sa 12e édition du Tendance Live (voir p. 25). Le samedi 31 janvier, Gary Mullen proposera le spectacle hors norme *One night of Queen - The Wembley show*, en hommage à Freddie Mercury.
Le jeudi 5 février, nouvel hommage avec *So Floyd : Tribute to Pink Floyd*, un show de 2 heures en 4 actes qui reprend les plus grands succès du légendaire groupe britannique. Du jeudi 26 février au lundi 2 mars la Foire d'Alençon-Ornexpo accueillera près de 120 exposants, avec cette année une thématique Passion motos (voir p. 8).
Le mois de mars sera lui féérique avec le samedi 21 *Le Seigneur des anneaux* : un orchestre et des chœurs pour revivre l'univers merveilleux de Tolkien et, le mercredi 25, *Le Lac des cygnes* où 45 danseurs de L'international festival ballet seront accompagnés de 35 musiciens du Festival orchestra.

Parc des expositions Anova - 171 rue de Bretagne - www.anova-alenconexpo.com

Nuits de la lecture dans les médiathèques



Au programme :

● Jeudi 22 janvier à 20 h, médiathèque de Courteille
Lecture-peinture sur le thème de la campagne avec la Compagnie Troll. Un comédien-lecteur lit des passages d'un roman (1 h). À ses côtés, un artiste réalise une peinture en direct. Tout public dès 14 ans.

● Samedi 24 janvier à 16 h 30, médiathèque Aveline
Fa Si La Conter *Entre ville et campagne*. Des buildings, des petits chemins, des klaxons et des chants d'oiseaux. Deux mondes très différents que l'on découvre à travers des histoires et de la musique. Dès 4 ans.

● Samedi 24 janvier de 18 h à 20 h, médiathèque Aveline
Atelier lightpainting. Les lumières de la médiathèque s'éteindront pour réaliser des photos magiques avec des lampes de couleur !
Tout public dès 7 ans.

À noter, d'autres rendez-vous sont prévus dans les médiathèques de Champfleur et de Saint-Germain-du-Corbéis.

Animations gratuites - Réservations sur www.mediatheques.cu-alencon.fr ou par téléphone dans les médiathèques.

Expositions à la MVA

Du lundi 19 janvier au vendredi 13 février, l'Association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières (ATSCAF) de l'Orne organise à la Maison de la Vie Associative (MVA), une exposition où seront présentées de nombreuses œuvres des adhérents de l'association : peintures, photos, sculptures et dentelles.

Maison de la Vie Associative
25, rue Demées
Ouvert au public le lundi de 13 h 30 à 17 h 30, et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Portes ouvertes au pôle universitaire

Le samedi 7 février prochain, les établissements du Pôle universitaire d'Alençon-Campus de Damigny (antenne universitaire de Droit) - INSPÉ Normandie (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) - IUT Grand Ouest Normandie - Groupe IRFA Formation (Institut Régional de Formation des Adultes) - IFRES Damigny (Formation en Masso-Kinésithérapie) - IFRES Alençon (Ergothérapie, Pédicurie-Podologie, Psychomotricité) - Institut Supérieur de Plasturgie - Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie) qui accueillent aujourd'hui 1 300 étudiants, organisent une journée portes ouvertes. Futurs étudiants, parents... seront accueillis de 9 h à 16 h. Exceptionnellement cette année, le restaurant universitaire et la Maison de l'étudiant ne seront pas ouverts.



Pour préparer votre visite, renseignez-vous !
Tél. 02 33 80 29 54
www.siteuniversitaire-alencon.fr

Retrouvez en temps réel tous les événements et les conditions d'accès sur les sites internet de la Ville et de la CUA : www.alencon.fr, www.cu-alencon.fr et sur les pages Facebook de la Ville et de la CUA.

Annuaire

Mairie
Hôtel de Ville
02 33 32 40 00
www.alencon.fr

Déchets Ménagers
N° vert : 0 800 50 89 81

Voirie, propreté des rues
N° vert : 0 800 610 610

Centre communal d'action sociale
02 33 32 41 11

Maison des Initiatives Citoyennes à Perseigne
02 33 32 41 67

Maison des Initiatives Citoyennes à Courteille
02 33 80 49 00

Maison de la Vie Associative
02 33 80 87 60

Espace France services à Perseigne
02 33 29 70 06

Espace France services à Courteille
02 33 80 87 47

Police municipale
02 33 82 67 23

Espace Internet
02 33 32 40 33

Centre Municipal de Santé
02 33 80 32 44

Santé

Gardes infirmiers
(sous réserve de modification)

JANVIER

Dimanche 11 janvier
CHAUDEMANCHE Emmanuelle
Damigny – 02 33 31 78 85

Dimanche 18 janvier
CLOUET BONDI Pauline
Champfleur – 02 33 27 72 12

Dimanche 25 janvier
COUDRAY Malika
Hesloup – 02 33 32 20 49

FÉVRIER

Dimanche 1er février
DASSE Sylvie
Damigny – 02 33 31 78 85

Dimanche 8 février
DENIN Ana
Alençon – 02 33 26 96 37

Dimanche 15 février
D'HANGEST Patrick
Radon – 06 78 50 56 07

Dimanche 22 février
FERRAO Lore
Alençon – 02 33 28 61 78

MARS

Dimanche 1er mars
FRESCO Marianne
Alençon – 07 60 96 70 26

Dimanche 8 mars
GOUBAUD Alexandra
Condé-sur-Sarthe 02 33 81 91 55

Dimanche 15 mars
GUEN MAIRE Stéphanie
Hesloup – 02 33 32 20 49

Dimanche 22 mars
JUIGNET PICHARD Nadine
Radon – 06 78 50 56 07

Dimanche 29 mars
LOISEAU Caroline
Saint-Germain-du-Corbéis – 06 83 18 38 89

AVRIL

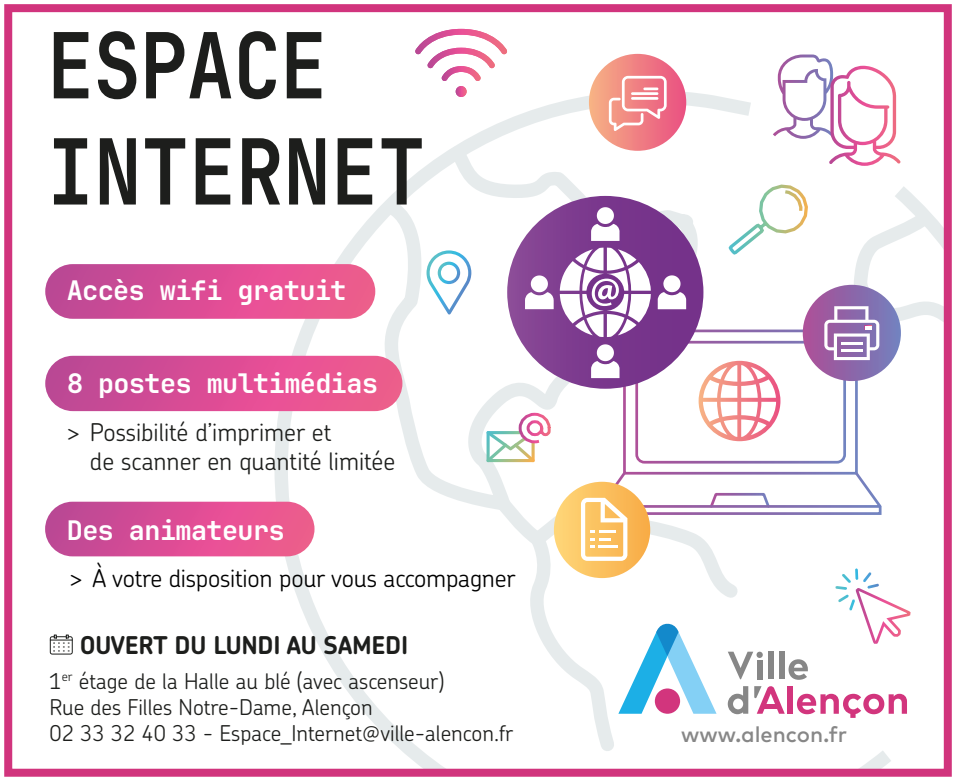
Dimanche 5 avril
MARCHAL Sabrina
Saint-Paterne – 06 80 20 70 90

Lundi 6 avril
MARGUERITE
DANO Audrey
Hesloup – 06 32 56 02 33

Dimanche 12 avril
MENOCHET Elodie
Alençon – 02 33 28 61 78

Pharmaciens
Composer le 32 37 (0,34 € l'appel) pour connaître la pharmacie de garde

Médecins
Composer le 116 117 pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie (soir, week-end et jours fériés)



Don de sang

La mobilisation de chacun est essentielle pour assurer les besoins en transfusion sanguine auprès de tous les patients. Les prochaines collectes à la Halle aux toiles se dérouleront les **samedis 17 janvier et 14 février** de 9 h 30 à 13 h. D'autres collectes sont régulièrement organisées dans les locaux de l'Établissements français du sang, 25 rue de Fresnay (prochains rdv les **9 et 22 janvier, 6 février et 6 mars)**.

Sur prise de rendez-vous au 03 28 54 22 58 ou sur le site https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Hôtel de Ville - Place Foch - CS 50362 - 61014 Alençon Cedex - www.alencon.fr
Directeur de la publication : Joaquim Pueyo, Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine
Rédactrices en chef : Soazig Joubert, Céline Courtin
Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro : Alban Désile, Aprim, Lucie Bobet, Stéphanie Cantin, Adeline Cordier, Marianne Deligné, Inès El Baz Devaux, Marie Gelé, Sara Kemari, Julia Mordefroy
Crédits photographiques : service Communication, Olivier Héron / David Commenchal, sauf mention contraire
Réalisation : Service Communication, Ville d'Alençon / Mise en page : Didier Birée
Impression : magazine gratuit imprimé à 17 700 exemplaires par L'Artésienne. Papier et encres écologiques

FR
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1243
pefc-france.org

FACE AUX DÉFIS, LA FORCE DU LIEN

Cher(e)s Alençonnais,

L'année qui vient de s'écouler aura, une nouvelle fois, été ponctuée par les soubresauts d'une politique nationale instable. Comme en 2024, le Parlement est toujours fortement divisé et les débats budgétaires ont une nouvelle fois été longs et difficiles.

Cet état de fait à un impact direct sur les collectivités locales qui sont trop souvent pointées du doigt. Pourtant, comme le rappelle l'Inspection générale des finances, les collectivités restent de loin les premiers investisseurs publics avec 58 % du total.

Cette capacité d'action au plus près du terrain ne peut être amputée au risque de fragiliser les nombreuses réponses qu'apportent les élus locaux aux attentes des habitants.

En ce début d'année 2026, nous pouvons formuler le vœu que face à une situation mondiale marquée par les conflits et à une politique nationale incertaine, nous puissions trouver auprès de ceux qui nous sont chers, le soutien et l'attention nécessaires.

C'est cette force du lien collectif qui nous permettra de faire face aux défis.
Nous vous souhaitons une belle et heureuse année, faite d'accomplissement personnel et professionnel.

Très belle année 2026.

Les élus du groupe
Ensemble Alençon 2020

VŒUX 2026 : AUDACE ET RESPONSABILITÉ

Dans la France d'aujourd'hui, marquée par l'incertitude et la nécessité de profondes transitions, la vie publique exige plus que jamais de conjuguer audace et responsabilité. L'audace, pour imaginer des réponses nouvelles aux défis sociaux, démocratiques et climatiques ; pour ne pas se résigner à l'immobilisme quand les fractures s'élargissent. Mais l'audace ne peut être durable que si elle s'enracine dans la responsabilité. La responsabilité, pour inscrire chaque initiative dans le temps long, refuser les simplifications qui divisent et veiller à ce que chaque décision renforce le bien commun plutôt qu'elle ne le fragilise.
Entre ces deux exigences se dessine un chemin politique capable de rassembler : oser transformer sans brusquer, écouter les inquiétudes sans les exploiter, ouvrir des horizons sans perdre de vue les réalités quotidiennes. C'est dans cet équilibre que peut renaître la confiance, lorsque l'action publique devient à la fois lucide, courageuse et soucieuse de ses effets sur chacun.
L'enjeu politique pour la France n'est donc pas de choisir entre audace et responsabilité, mais de les unir.
En ce début d'année 2026, formulons le vœu de cultiver cet esprit d'audace responsable : que nos projets collectifs soient portés par l'envie de bâtir ensemble, que nos débats gagnent en clarté et en respect, et que nos efforts communs rapprochent au lieu d'opposer. Puissions-nous avancer vers une France plus apaisée, plus solidaire et plus confiante dans sa propre capacité à se réinventer.

Alençon Autrement
Sophie Douvry
Philippe Drillon
Patricia Boisnard
Jean-Louis Galodé

• Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et aucunement la rédaction d'Alençon Magazine.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : UN SCRUTIN MAJEUR POUR NOTRE AVENIR.

2026 débute et avec elle les craintes qui ont accompagné 2025 ne se sont pas estompées, qu'il s'agisse des tourments du monde ou des atermoiements politiques et budgétaires de notre pays.

Dans ce contexte, les collectivités locales font face pour accompagner le plus grand nombre et c'est avec ces réalités que nous serons amenés à renouveler les exécutifs locaux en mars prochain. Les élections municipales et intercommunales sont l'occasion de s'interroger sur l'avenir de notre bassin de vie, l'occasion de construire un avenir local qui tient compte de toutes ces réalités.

Notre groupe pendra part à ce moment démocratique pour bâtir la ville de demain, pour une CUA renouvelée et porteuse de projets. Cet avenir doit s'imaginer et se partager au regard du bouleversement que constituera la construction du nouvel hôpital à l'ouest de la ville, avec la reconversion de l'actuel pôle hospitalier qu'il conviendra de redéfinir.

Nous formulons le vœu que ce scrutin municipal soit pleinement emprunt de respect, de solidarité et de réalisme, qu'il soit le plus éloigné possible des populismes de tous bords, des incantations désastreuses et autres promesses fallacieuses. Ni l'attractivité des personnes et des investisseurs sur notre territoire, ni la sécurité de tous, ni le comblement des failles béantes laissées par notre organisation étatique que doivent combler les collectivités locales et le tissu associatif, les bonnes volontés, ne sauraient s'imaginer à la lumière du ressentiment ou de la facilité.

Bonne et heureuse année à tous.

Le groupe "l'union fait notre force"
Marie Béatrice Levaux
Ludovic Assier
Lucienne Forveille

NOËL AVANT L'HEURE… POUR LES RICHES

Dans le grand barnum fiscal du débat budgétaire, les milliards d'exonérations fiscales en faveur des ultra riches, jusque-là passées sous silence, commencent à faire un peu de bruit.
Il y a le pacte Dutreil qui réduit très fortement l'impôt sur les transmissions d'entreprises familiales par un abattement de 75 % de leur valeur : un cadeau de 5 milliards, dont 3,5 milliards sont captés par 110 personnes.
Il y a la transformation par Macron de l'ISF* en IFI*qui supprime la taxation des portefeuilles d'actions.
Il y a les holdings alimentées par des dividendes des actionnaires importants qui échappent à l'impôt. La taxe Zucman permettrait, en taxant à 2 % 1 800 personnes aux patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros, de rapporter environ 20 milliards.
Dans sa tradition d'hostilité à taxer les ultra riches, la droite est rejointe par l'extrême droite à qui il devient difficile de prétendre défendre à la fois les plus fragiles et les milliardaires.
Encore une fois, le gouvernement s'en prend aux gens modestes. Il envisage de réduire de 8 milliards de dépenses de santé et de 8 milliards les compensations versées aux collectivités locales dont 500 millions en moins pour le fonds vert. C'est une pente dangereuse qui peut conduire à construire un hôpital au rabais à Alençon, à ralentir le développement des mobilités douces, à réduire la production d'énergie non carbonée, à reculer les travaux d'économies de chauffage, à limiter les services de proximité si utiles à la cohésion sociale, à ralentir l'activité économique**. Nous vous souhaitons une fin d'année réconfortante avec votre famille et vos amis. Nous vous assurons de notre engagement pour rendre la vie meilleure en pensant à toutes celles et ceux qui sont privés de paix dans le monde.

*ISF : Impôt Sur la Fortune ; IFI : Impôt sur la Fortune Immobilière
** 70 % des investissements publics sont faits par les collectivités.

Pascal MESNIL et Marie-Noëlle VONTHRON, une Gauche Unie Écologique et Solidaire

Un événement organisé par la COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON

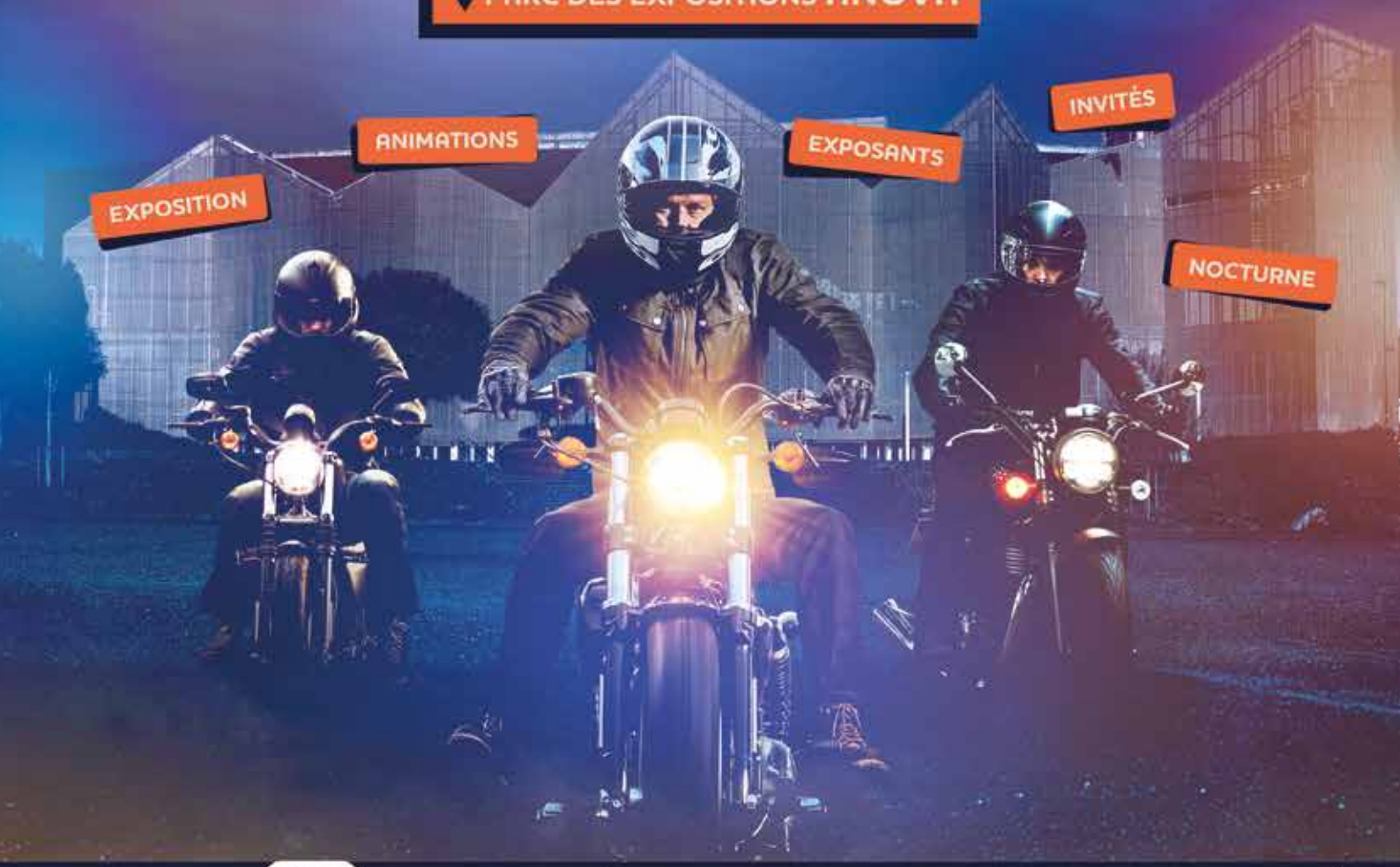
FOIRE D'ALENÇON ORNEXPO

DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS 2026

ENTRÉE GRATUITE

PASSION MOTOS

PARC DES EXPOSITIONS ANOVA



MAISON JARDIN **EXPO** AMEUBLEMENT DÉCO AUTO GASTRONOMIE ANIMATION NOCTURNE INVITÉS

Organisé par : ANOVA CUA Communauté Urbaine d'Alençon

Avec le soutien de : PLANET'CINÉ PRÉFET DE L'ORNE Liberté Égalité Fraternité SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE FM